



<b>Notifié le</b> <b>Notification reçue le</b> <b>Publié le</b> <b>Certifié exécutoire, le Maire</b>	Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture
---	--

Service : *Etat Civil - JP N°72*

**ADMINISTRATION GENERALE**

Délégation de fonction et de signature  
Mme Delphine MARQUEZ

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L.2122-32 et R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
**CONSIDERANT** qu'il convient d'assurer la bonne marche de l'Administration Municipale,

**A R R Ê T E**

**ARTICLE 1** : Mme Delphine MARQUEZ, fonctionnaire territoriale titulaire est déléguée à remplir les fonctions d'officier d'état civil pour :

- la réception des déclarations de naissance, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,
- le dressé, la signature et la délivrance de tous les actes relatifs aux déclarations ci-dessus indiquées,
- la délivrance des actes de décès, des transcriptions de décès et des actes d'enfant sans vie,
- l'organisation d'auditions lorsqu'il existe des indices sérieux laissant présumer le caractère frauduleux de la reconnaissance,
- la réception des dossiers de mariage, des demandes de changement de prénom, des demandes de rectifications administratives, la rédaction des documents correspondants,
- les transcriptions, l'apposition des mentions ou des jugements en marge des actes détenus dans

les registres de l'État Civil de la ville de Béziers,

- la délivrance, la mise à jour des livrets de famille et la signature des indications portées sur ces derniers conformément aux actes détenus,
- la réception et l'enregistrement des demandes de PACS, leur modification, leur dissolution,

**ARTICLE 2** : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame le Procureur de la République.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

22 SEPT 2021

Robert MÉNARD



*R Ménard*